

Décision nº CODEP-DFP-2025-063932 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 15 octobre 2025 modifiant la décision CODEP-MEA- 2022-061237 du 16 décembre 2022 relative à la constitution d'un groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires, dit "GPR"

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L.592-13-3;

Vu la décision n° 2025-DC-005 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 21 janvier 2025 portant adoption du règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, notamment son articles 35 à 38 et son annexe 2 (charte de l'expertise externe réalisée à la demande de l'ASNR),

Vu la décision DEP-DG-0022-2009 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 mai 2009 portant constitution de trois groupes permanents d'experts ;

Vu la décision n°CODEP-MEA-2023-005546 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 janvier 2023 portant adoption du règlement intérieur des groupes permanents d'experts placés auprès du directeur général de l'ASN,

Décide :

Article 1er

Mme CADET-MERCIER Sylvie est nommée membre du groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR).

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de Mme HERVIOU Karine, en tant que membre du GPR.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Fait à MONTROUGE, le 15/10/2025

Le directeur général de l'ASNR,

Signé

Olivier GUPTA

ANNEXE

à la décision N° CODEP-DFP-2025-063932 du 15 octobre 2025 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Liste des membres du GPR :

- M. ASSICE
- M. BELLESSA
- M. BIGOT
- M. BOSSU
- Mme CADET-MERCIER
- M. CHABOD
- M. CHARLES
- M. CORNU
- M. COURTIN
- M. DE L'EPINOIS
- Mme DEGEYE
- M. DEVOS
- M. FRANCARD
- M. FRESON
- M. JOREL
- M. LORINO
- M. MARIGNAC
- M. MBONJO
- M. MENAGE
- M. MIRAUCOURT
- M. NEDELEC
- M. NICAISE
- Mme PICHEREAU
- M. RAMBACH
- M. RAYMOND
- M. ROCHWERGER
- M. ROYER
- M. SEKRI
- M. SERVIERE
- M. SEVESTRE
- M. SIDANER
- M. TASSET
- Mme TOMBUYSES
- M. VINCKE
- M. VIRTANEN
- M. VITTON

